

RAPPORT D'ACTIVITES

2021



Table des matières

Rapport moral.....	5
1. Le projet de VRAC Toulouse Métropole	6
1.1. Présentation	6
1.2. Missions.....	7
2. L'organisation.....	8
2.1. Les groupements d'achats VRAC en 2021.....	8
2.2. Organisation opérationnelle des groupements d'achats.....	9
2.2.1. Adhésion à l'association	9
2.2.2. Les produits proposés par VRAC	9
2.2.3. Les commandes et leurs livraisons.....	12
2.2.4. Distribution.....	13
3. Les moyens de VRAC.....	14
3.1. Les financements mobilisés par VRAC.....	14
3.1.1. Les acteurs institutionnels.....	14
3.1.2. Le rôle des bailleurs.....	14
3.1.3. Les partenaires privés.....	15
3.2. Ressources humaines (organigramme).....	17
3.3. Locaux et équipements	18
3.4. Communication et visibilité.....	18
4. Le bilan de l'année 2021	21
4.1. Chiffre d'affaires et évolutions.....	21
4.2. Le nombre d'adhérent.e.s et les commandes.....	22
4.2.1. Les adhérents	22
4.2.2. Les commandes	23
4.3. Les ventes de produits.....	24
4.4. L'animation des groupements d'achats	25
4.4.1. Le rôle des adhérent.e.s et des bénévoles.....	25
4.4.2. Le rôle des structures associatives dans les quartiers.....	26
4.4.3. Le rôle des structures associatives dans les quartiers.....	27

5. Les défis relevés par VRAC en 2021.....30

- 5.1. Se donner les moyens..... 30
- 5.2. ... de réfléchir collectivement 30
 - 5.2.1. Au national 30
 - 5.2.2. Localement 32
- 5.3. ... afin d’agir 32
- 5.4. ... pour et avec les habitant.es..... 32

6. Les perspectives33

Rapport moral

Ce rapport rend compte de la vie de notre association pour l'année 2021, qui a vu la poursuite de la mise en œuvre de notre projet associatif.

Suite à l'atypique année 2020 et son cortège d'inattendus lié à la crise sanitaire, l'année 2021 fut l'occasion de poursuivre le développement de notre association, en reprenant le cycle habituel des distributions.

Plusieurs temps forts ont marqué cette année, avec notamment le recrutement de Claire et William, l'organisation du séminaire VRAC, l'équipement du local de stockage avec du matériel adapté à notre volume d'activités, l'organisation d'animations, etc.

Ce renforcement de l'équipe a également été l'occasion d'une réorganisation interne, avec Cathy désormais pleinement fléchée sur le rôle de directrice, Natalia et Claire comme chargées de développement des groupements (entre autres tâches !) et William comme logisticien (entre autres tâches également !)

Le succès rencontré sur les nouveaux groupements de Reynerie et Bagatelle, la fréquentation toujours forte de nos groupements plus anciens, ainsi que les sollicitations des partenaires sont des indicateurs clairs des attentes autour du développement de VRAC à l'échelle de Toulouse Métropole.

Le développement de l'association se poursuit donc à un rythme très soutenu.

L'année 2021 a toutefois connu quelques difficultés, avec l'abandon du projet de développement d'un groupement sur Colomiers (suite au repositionnement de la commune qui souhaite désormais se concentrer sur les produits frais), la charge de travail toujours très lourde pour l'équipe, la nécessité de renouveler le conseil d'administration.

L'année 2022 sera l'occasion de travailler sur ces éléments, notamment avec le renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau et l'accompagnement de France Active pour définir la stratégie de développement de VRAC Toulouse Métropole à moyen terme.

Un des objectifs majeurs est la transmission du projet et la poursuite d'un développement harmonieux de l'association, en lien avec le tissu associatif et les partenaires présents sur les territoires, ceci dans le respect de nos valeurs et des axes de notre projet associatif : l'accès au plus grand nombre de produits de qualité, la mixité sociale, le respect de l'environnement et l'influence positive de l'alimentation sur la santé.

Bravo et merci à Cathy, Natalia, Claire et William pour le travail accompli, leur investissement et leur capacité à évoluer dans cet environnement complexe ! Merci également à l'ensemble de nos bénévoles et partenaires.

1. Le projet de VRAC Toulouse Métropole

1.1. Présentation

L'acronyme « VRAC » signifie « **vers un réseau d'achats en commun** » et fait référence au projet de l'association : favoriser le développement de **groupements d'achats de produits de qualité** (c'est-à-dire sains, écologiques, issus de l'agriculture locale et biologique) dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la métropole toulousaine**.

Son projet est orienté vers **l'accès du plus grand nombre à des produits de consommation courante de qualité**, et ceci **à prix juste**. Si les prix des produits choisis par VRAC peuvent être considérés comme raisonnables, c'est grâce à :

- **L'achat en grande quantité** permettant de baisser le prix unitaire ;
- La réduction des coûts intermédiaires en privilégiant les **circuits courts** ;
- La réduction des coûts superflus grâce à la **limitation des emballages** ;
- La **vente à prix coûtant** (sans marge pour l'association) pour les habitant.e.s.

VRAC permet ainsi aux habitant.e.s des quartiers prioritaires de s'inscrire dans un **mode de consommation digne et durable, reposant sur le collectif, la capacité à agir et les dynamiques locales**.

1.2. Missions

VRAC s'inscrit dans la **lutte contre les inégalités de consommation** vis-à-vis de l'alimentation, et ses missions reposent sur **3 piliers** faisant aussi référence aux objectifs de **développement durable** :

Les piliers du projet

JUSTICE SOCIALE ET SOLIDARITÉ

L'accès à une alimentation saine, digne et durable : en garantissant l'accès à des produits à prix coûtant et en rééquilibrant les injustices (monétaires et géographiques) puis en permettant au plus grand nombre de choisir son alimentation, pour garantir la dignité des personnes et lutter contre l'isolement social.

La mixité sociale : en créant des lieux d'achat favorisant la cohésion sociale, à destination des personnes en situation de pauvreté en priorité mais qui soient aussi ouverts aux autres habitant.e.s de la Métropole (moyennant une adhésion annuelle libre à partir de 10€).

La solidarité avec les producteurs : en développant des circuits de distribution durables et en achetant les produits aux prix souhaités par les producteurs sans négociation de la part de VRAC.

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

La mise en place d'un projet collectif et émancipateur : en permettant aux habitant.e.s d'accéder à des produits soigneusement sélectionnés suivant leurs moyens, pratiques, croyances, besoins et d'être informé.e.s sur la provenance et les conditions de production des produits qu'ils.elles achètent pour reprendre le pouvoir sur leur alimentation.

ÉCOLOGIE ET SANTÉ

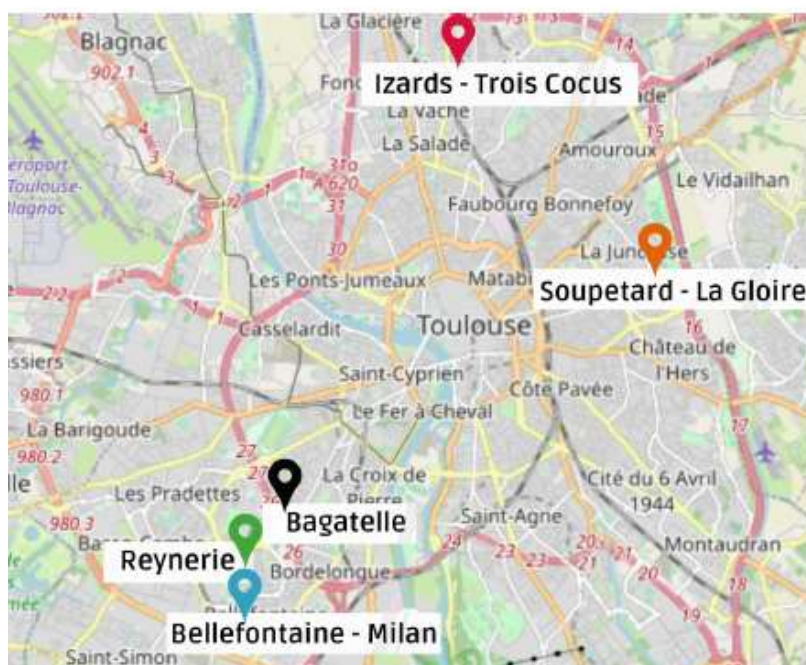
Encourager la promotion de la santé : en donnant la possibilité de consommer des produits sains, à travers une approche positive de la diversification alimentaire et prenant en compte les déterminants de santé.

Permettre aux adhérent.e.s de s'inscrire dans une démarche écologique : en consommant des produits en vrac et issus des circuits courts et locaux.

2. L'organisation

2.1. Les groupements d'achats VRAC en 2021

5 GROUPEMENTS	
Ils sont gérés directement par l'équipe VRAC et des adhérent.e.s bénévoles.	
3 Cocus En partenariat avec le Centre social CAF Izards 3 Cocus	Bagatelle En partenariat avec le centre social Assqot de Bagatelle et la Maison de quartier de Bagatelle.
Bellefontaine En partenariat avec le Centre social Bellefontaine Milan	Soupetard En partenariat avec le Centre social Jolimont Soupetard
Reynerie En partenariat avec le Centre social CAF Reynerie	



2.2. Organisation opérationnelle des groupements d'achats

2.2.1. Adhésion à l'association

VRAC a fait le choix de mettre en place **une double adhésion en 2019 avec une adhésion de base à 3€** (habitants QPV, ménages en difficulté orientés par des partenaires, étudiants, personnes à faibles revenus – ne payant pas d'impôt) et **une adhésion solidaire à 10€ ou plus**.

Afin d'être davantage en adéquation avec les critères de la politique de la ville, l'association prend en compte le strict périmètre des QPV en y ajoutant celui des quartiers de veille active (QVA) du contrat métropolitain, ce qui a permis d'affiner les critères d'adhésion.

L'adhésion à l'association se fait au moment du retrait de la première commande de l'année.

Ainsi, en plus des habitants des quartiers où est implanté VRAC, des personnes issues de quartiers extérieurs ou du centre-ville se rendent dans les points de distribution, répondant ainsi à **son objectif de mixité sociale**. Cela permet une rencontre entre des publics qui auraient pu ne pas se croiser. Les distributions sont alors de vrais lieux de socialisation et de mixité sociale où des gens d'horizons divers se croisent et échangent.

Ces rencontres et échanges entre publics de tous âges, de tous horizons, aux lieux de résidences variés sont un axe fort de notre projet associatif.

2.2.2. Les produits proposés par VRAC

Toutes les 6 semaines, VRAC propose à ses adhérent.e.s près de 70 références. Les produits proposés sont **biologiques et/ou locaux, majoritairement approvisionnés en circuits courts** et favorisent d'une manière générale des démarches durables sur le plan social et environnemental. De plus, VRAC bâtit des **partenariats durables** avec les fournisseurs et producteurs de ces produits.



2.2.2.1. La constitution du catalogue

VRAC étant en recherche constante de nouvelles références, le nombre de produits proposés par l'association est passé de 47 références en décembre 2019 à 70 références fin décembre 2021. La recherche de nouveaux produits passe par :

- **La recherche de fournisseurs**

VRAC assure une mission de veille et de « démarchage » auprès de potentiels fournisseur.trice.s en **biens et produits de consommation courante**.

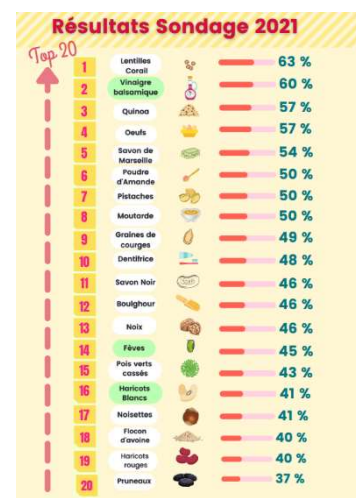
L'objectif premier est d'établir un partenariat commercial, mais il s'agit également d'expliquer le projet associatif qui sous-tend l'activité. Parallèlement, l'association est également contactée directement par des producteur.rice.s ayant entendu parler de VRAC et proposant leurs produits.

Pour choisir ses producteur.rice.s, VRAC prend en compte le prix des produits, les **besoins identifiés des foyers**, ainsi que la compatibilité entre les **valeurs éthiques** recherchées par l'association et celles défendues par le.la producteur.rice, dont découlent les caractéristiques choisies pour ses produits.

- **La demande des habitant.e.s**

VRAC est également à l'écoute de ses adhérent.e.s pour chercher de nouveaux produits dont ils.elles auraient besoin. VRAC développe un **système de recueil des propositions de produits à acheter** auprès de ses adhérent.e.s. Lorsque l'association repère un produit qui pourrait intéresser les adhérent.e.s, elle veille à recueillir l'avis de ces derniers avant de le proposer.

Un sondage produit a été diffusé à l'ensemble de nos adhérent.es d'avril à juin 2021. Nous avons reçu près de 200 réponses, soit plus de 50% de nos adhérents. Les résultats du sondage nous permettent d'avoir une feuille de route pour l'intégration de nouvelles références qui est également discutée pendant les Clubs Produits.



2.2.2.2. La composition du catalogue

- **Des produits alimentaires en vrac :**

- Huile d'olive bio d'Andalousie ;
- Farine de blé T65, T110 et T130 ;
- Palets de chocolat noir bio ;
- Sucre de canne bio ;
- Fruits secs : dattes, figues, raisins et abricots secs bio ;
- Penne semi-complet et Spaghettis blancs et semi-complet bio ;

- Amandes bio : nature et grillées ;
- Légumineuses bio : lentilles et pois chiche du Gers ;
- Riz semi-complet et semoule complète bios ;
- Thé noir et thé vert bio.

- **Épicerie :**

- Miels de Beaupuy ;
- Purée de tomate bio d'une coopérative italienne ;
- Confiture à base d'inventus de marchés conventionnels, de cultures maraîchères du jardin de Monlong et de magasin bio, en partenariat avec le centre social Bellefontaine et ses adhérent-es ;
- Cafés bio ;
- Jus de pomme de Moissac ;
- Sel de Guérande ;
- Compotes de pommes.



Lieu de Fabrication de la farine des Moulins de Perrine dans le Lauragais.

- **Produits d'hygiène et soin du corps :**

- Shampoings et gels douches bio et écologiques ;
- Crèmes cosmétiques bio ;

- **Produits d'entretien de la maison :**

- Liquide vaisselle écologique ;
- Lessive écologique ;
- Produits de ménage écologiques : bicarbonate de soude, vinaigre d'alcool ménager, poudre lave-vaisselle, gel WC détartrant et désodorisant.

- **Equipements de cuisine**

- Livre de recettes ;
- Faitouts ; mixeur plongeant et blender, partenariat avec le Fonds Groupe SEB.

- **Nouveautés et retours de produits 2021 :**

- Retour du vinaigre blanc ménager avec un nouveau fournisseur local, Pample-Mousse.
- Remplacement des thés avec un nouveau fournisseur local Tea-Magine : infusion nocturne, Earl Grey, thé vert nature.
- Du gros sel en vrac avec les Salines de Thierry.
- Miel de châtaignier avec un producteur local, les Ruchers du Tigou
- Confitures d'Olympe de Gouges, association d'insertion professionnelle pour les femmes.

- **Produits sortis 2021 :**

- Aucune sortie de référence en 2021.

2.2.2.3. La saisonnalité des produits

Les produits alimentaires proposés par VRAC suivent directement la saisonnalité. Certains produits sont particulièrement appréciés en hiver, comme les légumineuses.

Le respect et l'apprentissage des cycles de saisons sont intrinsèques aux produits VRAC.

2.2.2.4. Le prix

Depuis sa création, l'association VRAC ne dégage quasiment pas de marge sur les produits qu'elle propose aux différents groupements d'achats. Un taux, jusqu'à 10%, est ajouté au prix d'achat pour couvrir les pertes. C'est surtout **l'achat en grande quantité** (par palettes et grands conditionnements) et les promotions qui permettent d'avoir un prix bas à l'unité. La limitation des coûts d'emballages avec de **nombreux produits proposés en vrac** (45%) permet également de tirer les prix vers le bas. Les adhérent.e.s viennent donc avec leurs **propres contenants et récipients**.

Les produits du catalogue VRAC sont **moins chers que les produits biologiques proposés par la grande distribution et les magasins biologiques spécialisés** mais restent toutefois supérieurs aux prix pratiqués par les discounters, dont la qualité et la durabilité est moindre. Le club produits sera notamment chargé, en 2022, d'approfondir cette analyse des prix.

2.2.3. Les commandes et leurs livraisons

En 2019, le réseau VRAC s'est associée à ALILO (développeur de logiciel libre) pour mettre en place **une plateforme de commande : Cagette.net**. Depuis mars 2020, les adhérent.e.s de VRAC peuvent **commander de chez eux à distance via un compte personnel**.



Cette possibilité apporte flexibilité et le passage au numérique des commandes a offert un gain de temps et de logistique à l'équipe.

Les commandes peuvent également être prises durant des **permanences physiques** que VRAC tient dans les locaux de partenaires (les centres sociaux partenaires) de 9h30 à 12h, deux semaines avant les distributions.

Après la centralisation de toutes les commandes et lorsqu'elles ont été relayées aux producteur.rice.s concerné.e.s, **l'Association VRAC assure la préparation des palettes contenant les produits commandés en quantité exacte**, puis la livraison dans les points de distribution.

L'équipe VRAC et des adhérent.e.s volontaires aident de manière régulière pour les préparations de palettes. **Pour les livraisons, nous collaborons avec les acteurs du territoire :** Régies de quartier de Bellefontaine, Bagatelle et de la Reynerie et l'association Garage Pour Tous pour les groupements de 3 Cocus et Soupetaud.



Ces moments sont riches en échanges et permettent une meilleure compréhension du fonctionnement des groupements et des contraintes logistiques.

2.2.4. Distribution

La distribution des produits a lieu entre 10 jours et **deux semaines après la prise de commande** et se déroule sur une demi-journée.

Avant la distribution, l'équipe VRAC, des adhérent.e.s bénévoles et parfois les partenaires préparent le site : décharger la palette de produits, aménager les tables, les chaises, caisse et informations pour créer une sorte d'**épicerie éphémère** dans le lieu de distribution.

Après l'installation, les adhérent.e.s arrivent pour récupérer leur commande. Muni.e.s de leurs contenants et de leur bon de commande, ils/elles récupèrent leurs produits et participent directement au passage du vrac au détail avant de passer en caisse.

VRAC développe des groupements d'achats pour les habitant.e.s et par les habitant.e.s. La participation des adhérents est indispensable au bon fonctionnement du projet.

3. Les moyens de VRAC

3.1. Les financements mobilisés par VRAC

Un comité de pilotage par an est organisé afin d'échanger avec nos partenaires financiers. Tout en réalisant un retour sur notre activité, la présence de nos partenaires autour d'une même table permet de trouver des solutions, ensemble, face aux difficultés que peuvent rencontrer VRAC et de se féliciter de ce qui fonctionne bien.

3.1.1. Les acteurs institutionnels

Dès le lancement du projet VRAC, les **élu.e.s des territoires concernés par la démarche** ont été associé.e.s. Les **représentant.e.s de l'Etat** ont également été contacté.e.s et/ou rencontré.e.s (Délégué.e.s du Préfet à l'Égalité des Chances...) ainsi que de la Métropole toulousaine. En 2020, la région Occitanie et le Département de la Haute Garonne ont rejoint les soutiens financiers, puis le FONJEP en 2021.

Grâce à VRAC France, VRAC Toulouse Métropole a bénéficié de financements de la DGCS dans le cadre du plan de relance, pour la période 2021-2022.

VRAC bénéficie, par ailleurs, d'un accompagnement via le Parcours Adress (dispositif d'accompagnement de porteurs de projet) avec l'association Egalité, qui s'est clôturé en 2021.



3.1.2. Le rôle des bailleurs

Le projet VRAC est fortement soutenu par les bailleurs : **Toulouse Métropole Habitat, les Chalets, Patrimoine et COOP'I.B.**

La construction historique des groupements avec les bailleurs sociaux permet à VRAC de toucher les habitant.e.s des quartiers tout en leur donnant la possibilité de prendre part au cœur du projet en choisissant les produits vendus, en participant aux distributions ou aux

animations. Ainsi, les adhérent.e.s s'inscrivent dans un mode de consommation durable et engagé, reposant sur le collectif et les dynamiques locales.

La démarche de VRAC s'inscrit dans une préoccupation partagée avec ses partenaires de **lutter contre la précarité des ménages des quartiers populaires** et de **créer des espaces de socialisation**.

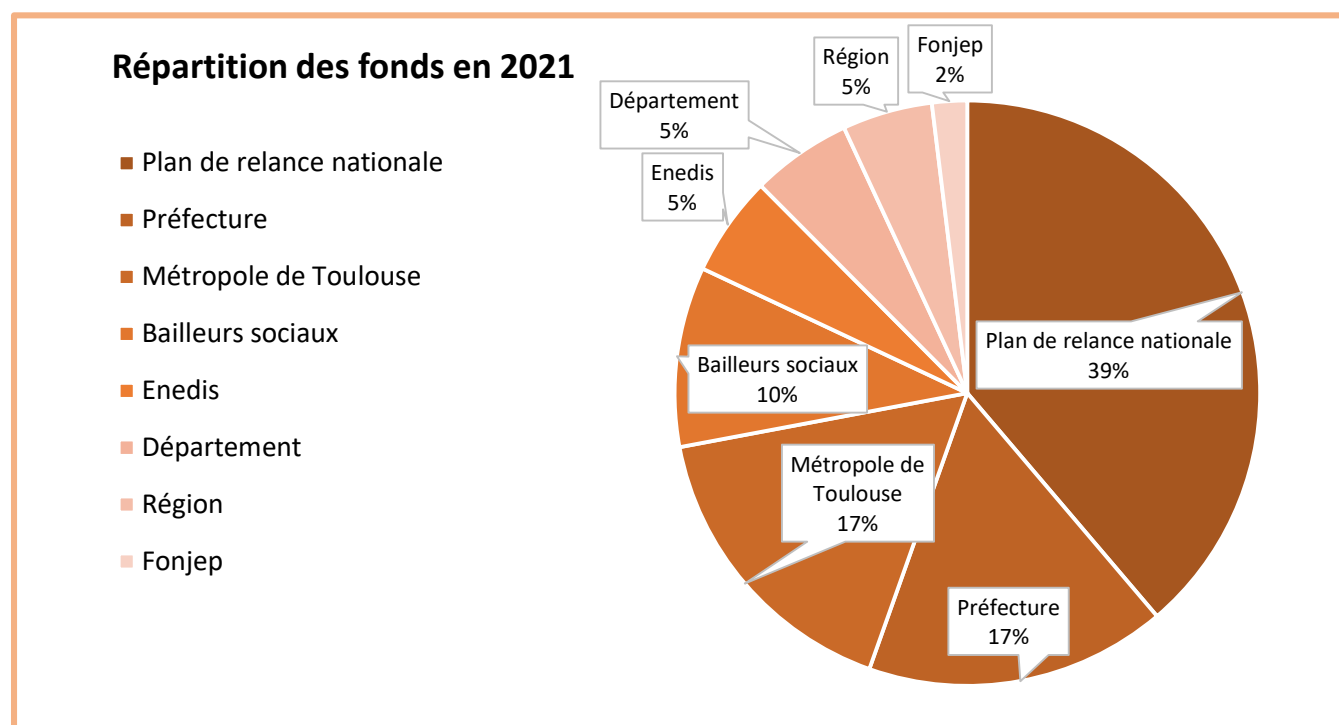


Les bailleurs sociaux prennent donc une part active et contribuent de multiples manières au projet VRAC. Ils sont tout d'abord **financeurs** : financeurs historiques du projet VRAC, ils représentent 8% du budget en 2021 (10% des apports financiers).

Enfin, des **moyens humains** sont mobilisés par les bailleurs sociaux, au travers de leurs agents qui accompagnent l'implantation du projet dans les quartiers, et de leurs équipes de proximité qui assurent un relais d'informations auprès des locataires via la communication.

3.1.3. Les partenaires privés

VRAC est en constante recherche de diversification de ses revenus. En 2021, ENEDIS a soutenu VRAC pour lui permettre d'assurer son développement et d'assurer l'accompagnement des groupements d'achats actifs. Au-delà du soutien financier, c'est également de conseil et de réseau dont VRAC peut bénéficier.



En 2021, VRAC Toulouse a bénéficié du soutien des financeurs suivants :

PLAN DE RELANCE NATIONAL

Via le réseau VRAC France

70 000€

PREFECTURE

30 071€

Dont 20 071€ d'aide à l'emploi pour la
poste d'adulte relais.

Toulouse Métropole

30 000€

Région Occitanie

9 000€

CD 31

10 000€

ENEDIS

10 000€

Patrimoine SA

7 000€

**Les Chalets
Oh Mon Appart**

6 970€

**Toulouse
Métropole
Habitat**

4 000€

FONJEP

3 300 €

3.2. Ressources humaines (organigramme)



Cathy Mazoyer-Bongesse

Directrice



Natalia Fuenzalida

Adulte relais

Chargée de groupements d'achat et de l'animation



William Quiot

Référent logistique et support informatique

Depuis juin 2021



Claire Goldberg

Chargée de groupements d'achat et de l'animation

Depuis juin 2021

3.3. Locaux et équipements

- **Bureau de l'équipe**

Les bureaux de VRAC sont hébergés par la Régie de quartier Bellefontaine au 15 allée de Bellefontaine. Une convention de partenariat a été signée avec l'agence Intercalaires pour que VRAC rejoigne le site de la Dalle Abbal à Reynerie pour occuper 50m² de bureaux.

- **Stockage des produits**

VRAC a stocké dans un premier temps ses marchandises dans les locaux de la Régie de quartier de Bellefontaine.

Un local plus adapté de 15m² a été ensuite loué à TMH rue Montariol, en septembre 2019. L'activité croissante de VRAC nécessite un local plus grand et adapté à la réception des marchandises et à la préparation de commandes.

Nous avons donc engagé des échanges avec des partenaires afin de trouver un local de stockage adapté à notre croissance :

- A partir de janvier 2020 : Local de 40m² sur le Tiers Lieux des Imaginations Fertiles à Bellefontaine.
- Puis en novembre 2020 : Aménagement d'un hangar de 120m² à partager avec la structure A Croquer sur le site d'EDENN. Ce pôle d'économie sociale et solidaire, qui met en avant un écosystème agricole à l'échelle du nord de la métropole, est un des lauréats de l'appel à projets DESSINE MOI TOULOUSE. Le local est investi au premier trimestre 2021.

3.4. Communication et visibilité

La visibilité de VRAC est assurée majoritairement par son **site internet et sa page Facebook**. Cette dernière comptabilise plus de 860 personnes « suivant » la page, sur laquelle sont relayées les informations, les différentes activités et les animations de l'association.

L'association crée également des **outils de communication à destination des territoires** sous la forme d'affiches et flyers pour des actions spécifiques. Exemple : dégustations en pied d'immeuble avec COOP.I.B.

Les presses locale et nationale relaient régulièrement l'action de VRAC dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Dans le cadre de la mise en valeur des lauréats Toulouse Impact – Décembre

- TIM Métropole
- Magazine A Toulouse – Prix Toulouse

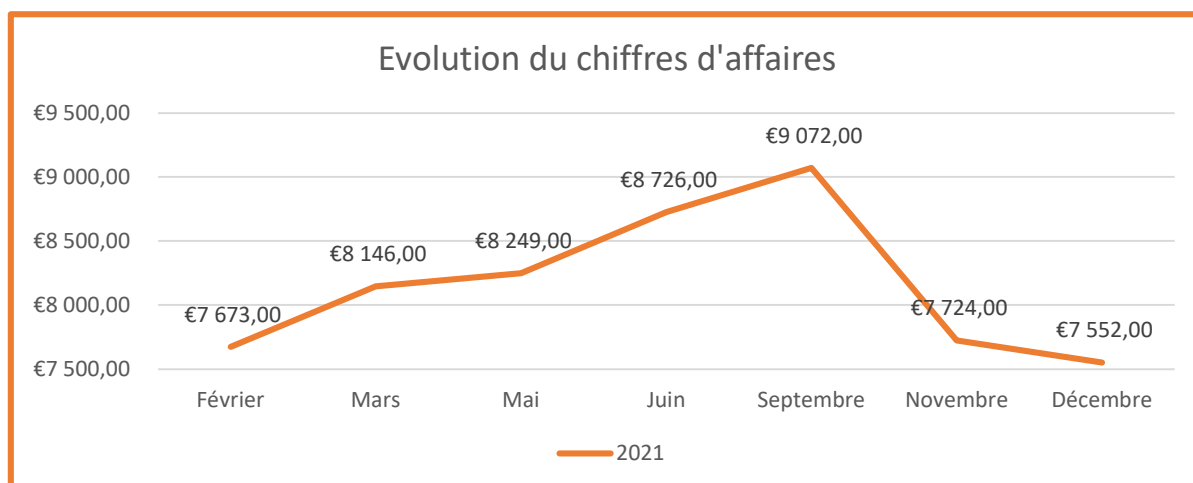


Co-animation d'un atelier durant les Assises métropolitaines de la politique de la ville – Décembre

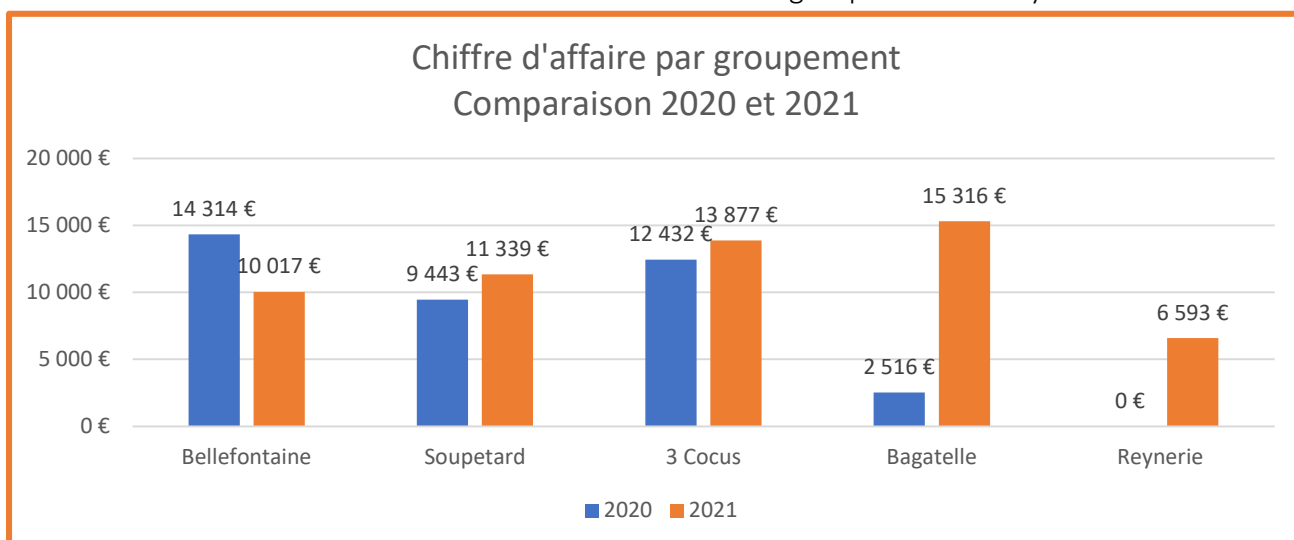
4. Le bilan de l'année 2021

4.1. Chiffre d'affaires et évolutions

Le chiffre d'affaires des distributions de l'association VRAC a augmenté de 48%, soit presque le double, passant de 38 705€ à 57 413€ de 2020 à 2021. Cette tendance s'explique notamment par la période Covid que nous avons connu : VRAC a annulé certaines distributions, les restrictions sanitaires et le contexte empêchaient les habitant.es de sortir sereinement de chez eux. Néanmoins, cela ne doit pas masquer l'ouverture du groupement à Reynerie ainsi que la communication gérée par l'équipe, les partenaires et le « bouche à oreille » des adhérent.es. Les périodes les plus importantes en 2021 sont les mois de juin et de septembre. Le chiffre d'affaires par cycle de distribution reste dans une fourchette entre 7 500€ et 9 000€.



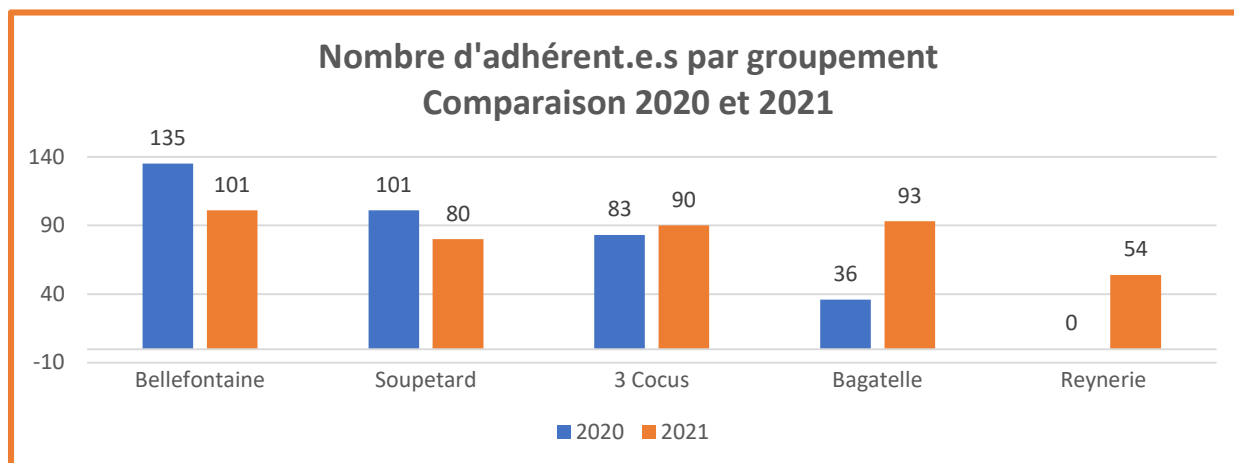
Une augmentation globale des commandes est observée exceptée à Bellefontaine. En effet, certain.es adhérent.es ont notamment basculé sur le groupement de Reynerie.



4.2. Le nombre d'adhérent.e.s et les commandes

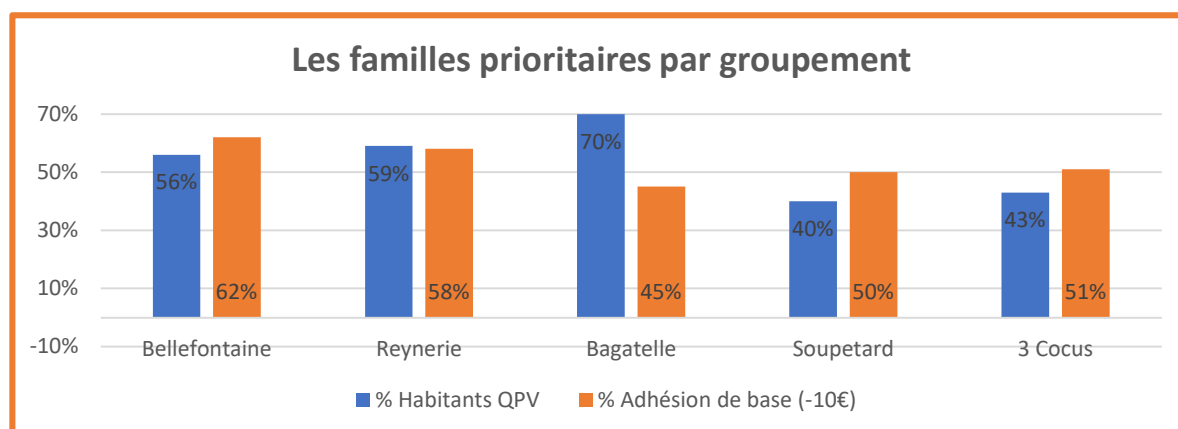
4.2.1. Les adhérents

En 2021, le nombre d'adhérent.e.s est passé à près de **420 familles**, à jour de leurs cotisations, contre 355 en 2020.



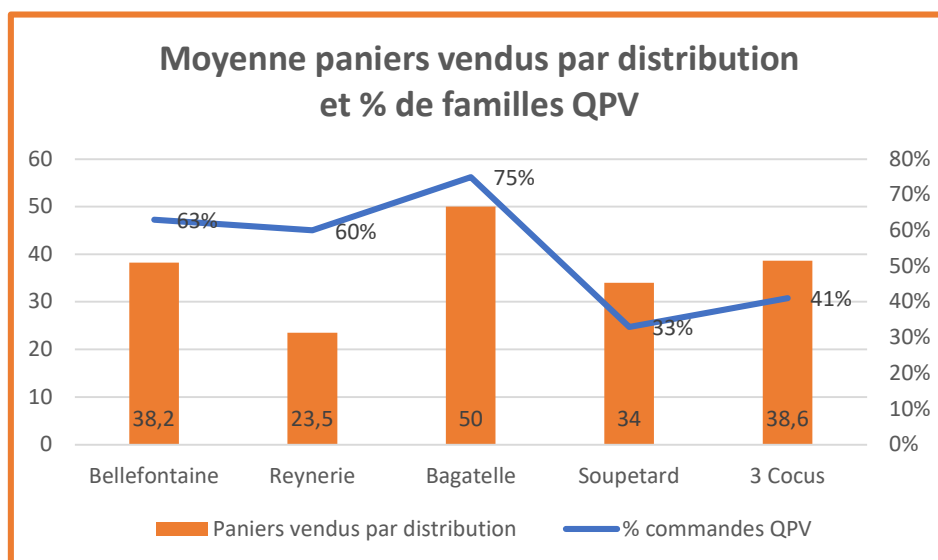
Malgré cette augmentation significative du nombre de familles adhérentes, la gestion par liste d'attente est toujours nécessaire, tout en donnant la priorité aux familles des quartiers prioritaires et/ou à faibles revenus.

VRAC répond à son objectif de mixité sociale en accueillant 54% (50% en 2020) de familles habitant un quartier prioritaire, sur l'ensemble des groupements. Ces chiffres diffèrent d'un groupement à l'autre passant de 70% à Bagatelle à 43% à 3 Cocus. Cela s'explique notamment par le découpage administratif de ces territoires. Mais en proposant également **l'adhésion de base** aux personnes à faibles revenus (étudiants et familles ne payant pas d'impôt), quel que soit leur lieu de résidence, **soit 55%** (52% en 2020) de nos adhérents, les distributions deviennent de vrais lieux de socialisation et de mixité sociale où des gens d'horizons divers se croisent et échangent. Ci-après la répartition des familles prioritaires par groupement par selon deux indicateurs : - pourcentage de familles vivant en QPV et pourcentage de familles payant une adhésion de base à moins de 10€.



Le pourcentage d'adhésion de base a augmenté dans tous les quartiers entre 2020 et 2021 ; excepté à 3 Cocus en passant de 54% à 51%. Mais le pourcentage de familles résidant en QPV a augmenté à 3 Cocus passant de 40% en 2020 à 43% en 2021. Cela prouve que la communication organisée pendant les animations et les évènements ont un impact sur les habitants de la métropole.

4.2.2. Les commandes

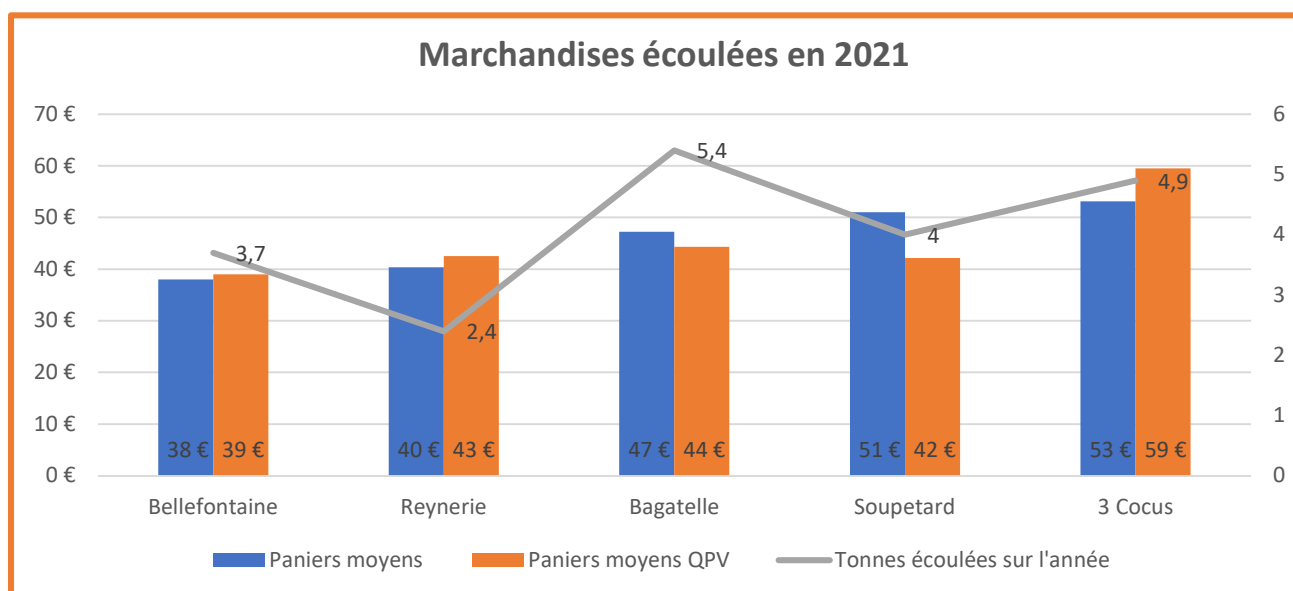


Nous observons une réelle mixité entre habitants résidant en quartier prioritaire et hors quartier prioritaire. Sur l'ensemble des groupements, 35 paniers sont vendus par point de distribution. Les familles résidant en QPV représentent 56% des passages en distribution (sur l'ensemble des groupements), avec une représentation portée à 63% (61% en 2020) à Bellefontaine et 75% (68% en 2020) à Bagatelle.

En 2020, la moyenne du nombre de paniers vendus par distribution à Bellefontaine était de 52 paniers. En 2021 se nombre tombe à 38.2. Cette baisse s'explique par le basculement des adhésions sur le groupement de Reynerie.

4.3. Les ventes de produits

Plus de **20 tonnes de marchandises** ont été écoulées en 2021, contre 13 tonnes en 2020. Cette année encore, **les compotes et l'huile d'olive sont parmi ceux les plus plébiscités avec 3 725 pots de compotes et 1 911 litres d'huile d'olive vendus**. Leurs prix, respectivement à 0,3€ et 5,2€ y sont pour beaucoup.



Malgré un nombre d'adhérents moins important, Soupetard écoule jusqu'à 4 tonnes de marchandise sur l'année avec 80 familles adhérentes contre 3,7 tonnes à Bellefontaine pour 101 familles adhérentes.

En 2021, jusqu'à 70 références ont été proposées contre 60 en 2020. La part des produits alimentaire reste importante : 71% dont 69% de références biologiques contre 64% en 2020.

Concernant la provenance des produits vendus par VRAC, un travail important est fait chaque année pour que l'approvisionnement se fasse en direct auprès de producteur.rice.s proposant des produits de qualité (agriculture biologique, sans intrants, etc.). L'approvisionnement en direct représente 61% de nos références et 48% de producteur.rice.s locaux.

L'autre partie des produits, dont l'approvisionnement local est impossible (café, thé, dattes, etc.) est commandée auprès de fournisseur.trice.s (grossistes par exemple) et en direct pour garantir un catalogue divers et varié : 48% de sourcing en France et 4% à l'étranger. Parmi l'approvisionnement auprès de ces fournisseur.trice.s, tous les produits vendus sont bios excepté le sel en vrac. Enfin, 45% de nos références sont proposées en vrac.

4.4. L'animation des groupements d'achats

4.4.1. Le rôle des adhérent.e.s et des bénévoles

En amont de la mise en place des groupements d'achats : les habitant.e.s sont rencontré.e.s dans les différents quartiers concernés pour leur **présenter le projet** et **identifier avec eux leurs besoins et leurs attentes, leurs idées** sur le mode de fonctionnement des groupements d'achats, etc. Ces rencontres sont co-organisées avec les différent.e.s partenaires (centres sociaux, bailleurs sociaux, associations locales, équipes Politique de la Ville, etc.).

Les habitant.e.s participent aussi à la **prise commande et à la distribution**. Leur implication dans le groupement est primordiale. **VRAC développe des groupements d'achats pour les habitants et par les habitants. La participation des adhérents est indispensable au bon fonctionnement du projet.**

Les bénévoles peuvent assurer **différentes missions** au sein de leur groupement :

- **Permanence de prises de commandes** en direct pour les adhérent.e.s de leur groupement ;
- **Fractionnement des produits en vrac** au local de stockage ;
- **Préparation de la distribution** :
 - Mise en place de l'épicerie éphémère : organisation de la salle, installation des produits sur les tables, etc. ;
 - Participation à la distribution : accueil et accompagnement des adhérent.e.s lors de la récupération de leurs commandes, rangement de la salle.
- **Représentation de l'association** lors d'événements dans leur commune ou quartier ;
- **Participation à des ateliers et autres animations** organisées par VRAC.

La participation d'adhérent.e.s endossant le rôle de bénévoles est indispensable au bon déroulement des commandes, distributions et animations ; a fortiori au regard du nombre toujours croissant d'adhésions aux différents groupements. Cette démarche fait partie **intégrante du projet VRAC dont l'un des piliers sont les notions de « Coopération et Emancipation »**. Il s'agit de viser à la **réappropriation par les habitant.e.s des quartiers prioritaires de la Métropole de Toulouse de leur mode de consommation**. Autour des enjeux d'accessibilité alimentaire, de santé et d'alimentation durable, VRAC met en place des lieux et occasions de coopération et d'autonomisation. Le bénévolat devient dès lors un vecteur de lien social et de lutte contre l'isolement.

En **2021**, ce sont **128 bénévoles (dont 66% résident en QPV)** qui se sont mobilisé.es sur l'ensemble des groupements, soit près de 33% de nos adhérent.es, l'enjeu étant aussi de renforcer le noyau dur de bénévoles régulier.ère.s conformément à la démarche d'autonomisation.

VRAC cherche aussi à recueillir la **satisfaction des adhérent.e.s** des groupements d'achats dans une perspective de réajustement et d'amélioration continue du projet.

Les habitants peuvent siéger au Conseil d'Administration dans le collège « habitants ».

Les adhéren.te.s participent aussi à des instances proposées par l'association. Créé en 2020, le « Club Produits » s'est réuni à trois reprises en 2021. Le Club Produits a pour but d'échanger sur les références du catalogue et proposer des actions pour intégrer la participation des adhérents dans la sélection des références et le choix des producteurs et fournisseurs.

4.4.2. Le rôle des structures associatives dans les quartiers

Le projet VRAC mobilise un ensemble de partenaires qui mettent à disposition du projet des moyens humains, techniques et financiers.

Les structures d'éducation populaire implantées dans les quartiers sont les partenaires privilégiées de l'association, et sont celles qui accueillent majoritairement des groupements d'achats : Centres Sociaux, Associations, Tiers Lieux, etc.

Au lancement du projet, ces dernières ont un rôle de **facilitatrices**, en permettant à l'équipe VRAC de participer à des ateliers sur les thématiques de santé, nutrition ou encore de cuisine, afin de rencontrer les habitant.e.s potentiellement intéressé.e.s par l'initiative.

Au-delà de ce rôle d'intermédiaire entre l'association et les habitant.e.s, ces structures sont **parties prenantes du projet** : les prises de commandes et les distributions se déroulent dans leurs locaux, leur personnel est également mobilisé dans l'animation des groupements d'achats à travers la communication sur le projet auprès de leurs adhérent.e.s, la transmission d'informations et la participation aux temps de distribution des produits.

Elles participent également à l'**amélioration continue du projet** par la mise en place d'animations conjointes avec VRAC : dégustations, élaboration d'outils, apport de conseils pour la consolidation du projet, etc.

Les structures d'accueil des groupements et des prises de commande :



Gouvernance

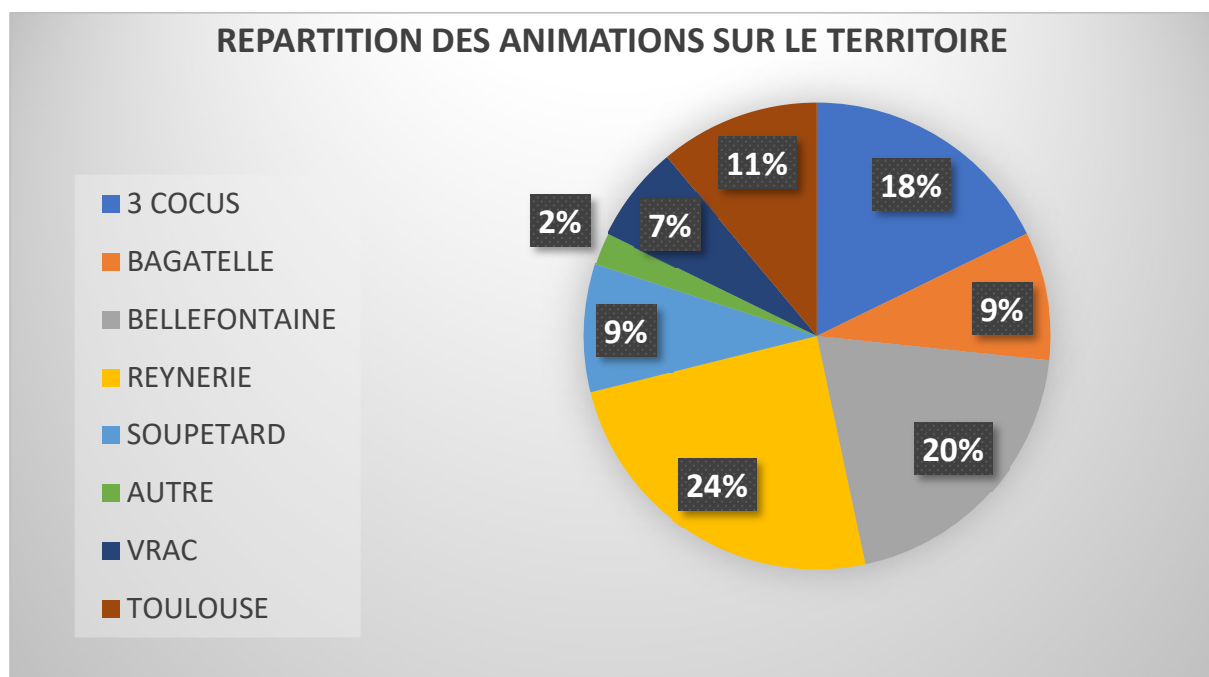
Les partenaires peuvent siéger au Conseil d'Administration dans le collège « personnes morales ».

VRAC invite et/ou est sollicitée par des partenaires pour présenter des actions et sensibiliser aux sujets de développement durable, d'alimentation et de vie de quartier.

Exemples de partenaires intervenus : Egraine, Etic Miam, Jardins de Cocagne, Fair'Eco, Boui-Boui, Couturières de Toulouse, Régies de quartier, centres sociaux.

4.4.3. Le rôle des structures associatives dans les quartiers

Les animations organisées par VRAC sont destinées aux adhérent.e.s, aux bénévoles, mais aussi au grand public. Leurs objectifs sont pluriels : découverte du projet et des produits VRAC, rencontre des producteur.rice.s, participation à des événements solidaires au cœur du quartier, information et sensibilisation autour des questions d'accessibilité alimentaire, de santé et d'alimentation durable. En 2021, **45 animations ont été organisées en dont la moitié à destination du grand public** et 30% des actions se sont déroulées pendant des distributions. 44% des animations ont mobilisés des bénévoles. Ci-dessous la répartition des animations sur le territoire.



Voici quelques exemples d'animations :

- Reynerie – Avec E-Graine : Animation sur les Fruits et Légumes de Saison et Itinéraire d'un Steak.
- Bagatelle – Avec Fair'Eco : Présentation de l'association Fair'Eco avec leur projet d'accompagnement familial.
- Reynerie – Avec Nutry'Boogy : Se nourrir sans se ruiner avec des recettes antigaspis.
- Bellefontaine – Centre social Bellefontaine Milan : parcours alimentation durable avec organisation de sorties producteurs et ateliers de cuisine avec Nutry Boogy.
- Bagatelle – Centre social Assqot et Desbals services : présentation de nos partenaires en distribution.
- Soupetard – Couturières de Toulouse : vente de sacs à vrac.
- Soupetard – SA Patrimoine et ADEN'S : distribution éphémère festive avec buvette et concert en pied d'immeuble.
- Minimés – Ciné Ma Santé : Animation dégustation préparée avec les Biens Faits des Mets en partenariat avec FaSolMi.
- 3 Cocus – Partageons les Jardins : ateliers de semis.
- 3 Cocus – Quartiers Fertiles : dégustation de produits VRAC.
- 3 Cocus – Centre social Izards-Bourderouge : Ça Bouge en Bio ?
- Les Izards – 100 Lieux Nourriciers, Quartiers fertiles : évènement ouvert aux partenaires et aux habitants pour présenter le collectif EDENN.
- Reynerie - COOP'I.B (TMH, Les Chalets, SA Patrimoine) : 3 animations en pied d'immeuble avec des jeux et des dégustations pour découvrir le projet VRAC.
- Etudiants – Les Chalets : action de sensibilisation pour le public étudiant avec Les Chalets et Oh Mon Appart : dégustation et offre de bons d'achat.

Les adhérents ont particulièrement été actifs pour aider VRAC dans son fonctionnement. Près de **650 heures** consacrées à l'organisation des distributions grâce à la mobilisation des bénévoles.

QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNEE EN IMAGES

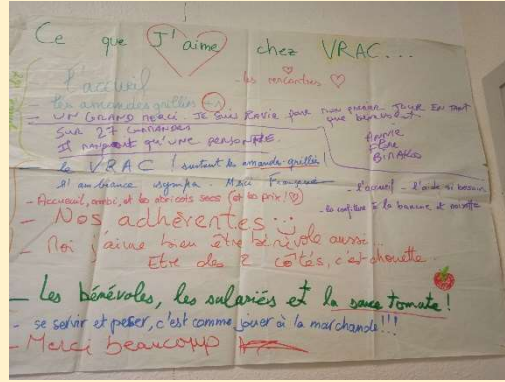


Visite de M. Cognard, maire de quartier, sur une distribution à Reynerie

Visite de M. Llorca, élu du conseil départemental, sur une distribution à Reynerie



Déménagement sur le site d'EDENN



Ce que vous aimez chez VRAC



Visite producteur à Moissac avec Laurent Poulzegues



Atelier cuisine à la Fabrique Solidaire



Ciné Ma Santé
Vendredi 1er octobre,
Ciné Ma Santé s'est



En bas d'immeuble avec COOP'IB.
Avec **Coop'IB** (SA Patrimoine, Les Chalets, Toulouse Métropole Habitat), 3 animations à Reynerie sur:

Les animations de l'automne



Retour en images d'animations



Retour en images d'animations

VRAC, LAUREAT DE TOULOUSE IMPACT

L'association VRAC est heureuse de vous annoncer que nous avons reçu le prix "Toulouse Impact" dans la catégorie "Alimentation durable et agriculture urbaine". **Vendredi 15 Octobre**, où nous étions présents pour la remise des prix de l'édition 2021.

Nous remercions Toulouse Métropole, la Banque des Territoires, le collectif Toulouse Impact et tous les organisateurs de cet événement. Le plus grand merci à vous toutes et tous pour votre participation sans faille. **Ce prix est surtout à vous!**

Félicitations aussi aux autres lauréats: Atelier des Bricoleurs-Egraine, Les Dalascales, Les Tabliers solidaires, La Cloche, Fidia Diala, AVEC, Proxite, Consignap, I.Y.A, La B.O. Les Alchimistes, Bières de région Occitane, Cocagne Alimen'Terre, La Milpa, et Terrauciel.

Reconnaissance de notre action avec le prix Toulouse Impact et la Banque des Territoires.

5. Les défis relevés par VRAC en 2021

5.1. Se donner les moyens...

En 2021, VRAC représente 4 salarié.es à temps plein, en plus d'avoir accueilli 2 stagiaires. Cette nouvelle composition demande une certaine réorganisation et une nouvelle répartition des tâches, tout en respectant les appétences de chaque membre.

Plusieurs actions et animations n'ont pu se réaliser, faute de disponibilité, et parce que la nouvelle équipe n'a pu arriver que mi-juin. Mais ce temps d'adaptation est nécessaire pour mieux coconstruire dans le futur.

La recherche de nouveaux bureaux en 2021, indispensable pour collaborer dans de bonnes conditions, nous amène à prévoir un déménagement début 2022 à Reynerie sur le site de la Dalle Abbal (mise à disposition par Toulouse Métropole et géré par l'agence Intercalaire). Cette occupation reste temporaire (bail jusqu'à l'été 2023) mais permettra à VRAC, durant ce laps de temps, de recevoir convenablement volontaires et stagiaires.

5.2. ... de réfléchir collectivement ...

5.2.1. Au national

Chaque année depuis 2018, un séminaire national réunit l'ensemble des salarié-es et une partie des administrateurs et administratrices du réseau, à chaque fois dans une ville différente de France dans laquelle existe une association VRAC Locale. Le financement et la coordination de l'évènement a été repris cette année par la nouvelle fédération après avoir été portée précédemment par le Fonds de Dotation et la structure historique VRAC Lyon. Le co-portage de l'évènement se fait toujours avec la structure accueillante VRAC.

En 2021, le séminaire national a réuni à Toulouse, sur le site de notre local de stockage, à EDENN, durant deux jours 48 participant-es, principalement des salarié-es du réseau mais également, les élus associatifs de VRAC Toulouse, une représentante de VRAC National et Mathilde Douillet, représentante de la Fondation Daniel et Nina Carasso.



Les objectifs étaient les suivants :

- Faire groupe, faire réseau, inclure les nouveaux salarié.es pour mieux travailler ensemble ;
- Permettre l'échange de pratiques, le partage d'outils opérationnels ;
- Partage d'information sur la stratégie, le projet politique, la communication et le plaidoyer.



Nous avons proposé cette année une présentation « savante » du concept de démocratie alimentaire ainsi qu'une présentation et un débat autour des enjeux du plaidoyer accès digne à une alimentation de qualité autour du livre « Ensemble pour mieux se nourrir ». Par ailleurs, des ateliers pour réfléchir collectivement à la conscientisation des adhérent.es autour des questions de l'alimentation ont été mis en place ainsi qu'un exercice d'intelligence collective issu de technique d'éducation populaire pour élaborer des stratégies pour positionner les habitant.es au cœur du projet.



Nous avons constaté une appétence et appropriation des salariés de la dimension politique du projet.

5.2.2. Localement

VRAC s'engage localement en :

- Partageant la présidence d'EDENN avec Ultra-Marinos
- Etant membre du collectif Territoires à VivreS,
- En étant actif sur les projets quartiers fertiles (Reynerie et les Izards),
- En répondant présent à l'invitation des Assises Métropolitaines des Politiques de la Ville, etc.

Le territoire se mobilise plus ardemment sur les différentes dimensions que portent la thématique d'une alimentation saine et durable pour tout.es. Que ce soit avec des acteurs et actrices citoyen.nes, institutionnel.les ou du monde associatif, nous avons réussi à tisser des liens solides.

5.3. ... afin d'agir ...

Si notre objectif de mixité géographique et social est atteint chaque année, nous avons à cœur de communiquer auprès de publics qui rencontrent des freins vis-à-vis des produits de qualités. Plusieurs facteurs influencent l'accès à une alimentation de qualité : économique, socio-culturelle, géographique, liés à l'information ou encore à l'expérience de chacun et chacune.

L'action de VRAC doit influencer ses facteurs. La nouvelle composition de l'équipe permet d'imaginer et de réaliser plus d'actions allant en ce sens en :

- Portant de nouvelles actions vers des publics cibles notamment pour les étudiants grâce à notre partenariat avec « Oh mon appart » et le Groupe des Chalets ou encore avec la Maison des Familles de Bonnefoy qui accueille des familles isolées ou en situation de précarité.
- Cherchant à améliorer notre communication auprès des partenaires. Ce travaille se poursuivra en 2022.

5.4. ... pour et avec les habitant.es...

La période 2021-2022 devait consacrer l'ouverture d'un nouveau groupement dans la Métropole, hors de Toulouse, et l'étude d'un nouveau groupement dans le sud-est toulousain.

L'énergie et le temps consacré par Claire pour les columérin.es n'est pas vaine, malgré un retour négatif de la ville de Colomiers pour nous suivre en 2021. Cette expérience nous servira pour poursuivre nos efforts sur d'autres villes de la Métropole.

Notre action a été reconnue via l'obtention du Prix Toulouse Impact dans la catégorie « Alimentation durable et agriculture urbain ». Cette reconnaissance ira au service des animations portées pour et avec les habitant.es, faisant suite, alors au sondage animation rédigée par nos adhérent.es.

6. Les perspectives

Le rythme des distributions sera augmenté en passant à des distributions toutes les 5 semaines au lieu de toutes les 6 semaines.

La question des locaux reste cruciale. Où serons-nous à la fin de l'occupation temporaire à Reynerie ? Pourrons-nous avoir nos bureaux et local de stockage sur un seul et même site ? L'équipe, le conseil d'administration et les membres seront mobilisés pour trouver de nouveaux locaux à VRAC.

De nouvelles actions telle que Territoires à VivreS (Secours Catholique, Bio Ariège Garonne, Civam, Cocagne Alimen'Terre, GESMIP et VRAC Toulouse) nous permettrons de développer de nouvelles initiatives, avec les partenaires du territoire, pour, notamment, développer le pouvoir d'agir des habitant.es.

Enfin, l'assemblée générale de VRAC Toulouse Métropole en 2022 élira un nouveau conseil d'administration. En 2021, nous avons déjà évoqué la nécessité de penser le futur de VRAC. L'action de VRAC est de plus en plus reconnue par nos pairs et les institutions. Il reste néanmoins important que l'avenir de l'association soit discuté et validé avec ses membres. Le Dispositif d'Accompagnement Local (DLA) permettra à VRAC d'avancer dans cette perspective avec le développement d'assemblées d'adhérent.es. Nous espérons que ces espaces de concertation et de démocratie collective, pourront faire des propositions pour penser la prochaine feuille de route de notre structure que ce soit pour :

- Le développement de nouveaux groupements,
- Les actions d'animation et de communications notamment via les concours de cuisine,
- Contribuer aux projets de territoires sur l'alimentation.



Merci pour votre soutien !

VRAC TOULOUSE METROPOLE
216 Route de Launaguet
31200 TOULOUSE

[https://toulouse.vrac-asso.org/
contact-toulouse@vrac-asso.org](https://toulouse.vrac-asso.org/contact-toulouse@vrac-asso.org)

Page Facebook : [VRAC Toulouse](#)

[Benoît Gadiollet, président](#)

